# Construire les transitions en COMMUN(s)

Le 6 septembre 2019, dans la Haute-Loire, Cap Rural (Réseau Rural Auvergne-Rhône-Alpes) a organisé une journée pour les acteurs du développement rural sur le thème des « Communs ». Des experts ont explicité les concepts des communs (des ressources gérées collectivement par une communauté) dans les territoires. Et des expériences de gestion par des communs ont été présentées.

a 8º journée annuelle Innov'Rural organisée par Cap Rural (cf. encadré) a proposé d'éclairer l'enjeu des transitions des territoires ruraux sous le prisme des « communs ».

#### Les biens communs : de quoi parle-t-on?

D'après le portail des Communs (1) géré par une communauté, « Les biens communs, ou tout simplement communs, sont des ressources, gérées collectivement par une communauté. Celle-ci établit des règles et une gouvernance dans le but de préserver et pérenniser cette ressource. »

Ces ressources sont:

- matérielles : une ressource naturelle, une forêt, une rivière, un potager urbain, une machine-outil, une semence, une maison, une centrale électrique,
- immatérielles : un savoir-faire, un code génétique, un logiciel, une recette de cuisine.

Les communs impliquent que la propriété n'est pas conçue comme une appropriation ou une privatisation mais comme un usage...

Cela forme un ensemble intégré et cohérent qui permet de réguler l'accès et l'usage de cette ressource.

#### 4 types de biens communs

Il existe quatre types de biens communs :

- Les biens qui se multiplient en se partageant : ce sont les productions d'esprit, celles qui résultent de l'échange d'expériences et de la diffusion des savoir-faire (avec les brevets et les droits d'auteur, le marché les cadres).
- Les biens qui se divisent en se partageant et peuvent être reproduits : ils reposent sur le travail humain (exemple : les biens industriels et les services à la personne).
- Les biens qui se divisent en se partageant mais sont en quantité finie : ce sont les ressources naturelles, l'énergie fossile, l'eau, les sols... Il est indispensable de cadrer ces biens, par exemple en établissant des quotas.
- Les biens qui se détruisent en se partageant : c'est le patrimoine historique ou les écosystèmes. Ils ne peuvent pas être

(1) lescommuns.org



gérés par le marché et doivent faire l'objet d'une protection garantie impliquant une forme de gestion publique.

#### Des préoccupations des acteurs locaux

Dans une société mondialisée et ouverte, les enjeux et les tensions autour de l'appropriation des ressources et des biens sont importants. La société se réinterroge ainsi sur l'appartenance et la marchandisation de celles-ci. Entre le « tout marché » et le « tout État », les biens communs sont aujourd'hui présents dans les réflexions des acteurs et des chercheurs du développement local.

Ainsi, Cap Rural a proposé d'explorer comment les communs réinterrogent les enjeux des territoires ruraux :

- en ce qui concerne les ressources, notamment en fourniture de matières premières et transformées, d'aménités offertes aux habitants, aux urbains et touristes accueillis...;
- dans leurs rapports aux autres territoires, y compris les territoires urbains et les métropoles;
- dans la manière de « fabriquer » les projets de développement avec les acteurs locaux, et notamment les citoyens/ habitants:
- dans les questions de gouvernance locale et inter-territoriale pour la définition des règles d'accès, de partage et d'usages de ces ressources.

Il s'agissait de voir en quoi ces concepts redonnent du sens à l'action et au développement local et comment ils incitent les acteurs des territoires ruraux à renouveler, revisiter les pratiques du développement local.

#### Les raisons du retour des communs

Frédéric Wallet, économiste à l'Inra/AgroParisTech, a étudié ce sujet à la lumière de l'économie géographique, notamment dans le cadre du projet BISCOTE (Blens COmmuns et TErritoire). D'après ses recherches, « ce retour des communs peut s'expliquer de plusieurs manières:

- la première hypothèse serait l'existence d'un mouvement qui se développe face à la violence du modèle capitaliste. Des personnes qui n'ont pas les ressources financières vont construire des initiatives pour accéder autrement à des biens et services, par exemple avec l'habitat partagé;
- la seconde serait une volonté de proposer des biens et services qui ne seraient pas produits par les mécanismes de marché ou l'action publique, par exemple l'ouverture d'un café associatif et culturel en milieu rural;
- la troisième dépendrait d'un mouvement, plus militant et inclusif, qui s'inscrit dans une opposition, une concurrence au tout marché, par exemple l'internet libre et collaboratif:
- la quatrième hypothèse serait une volonté de valoriser les ressources locales existantes.»

- 1 commun =
  - 1 ressource à préserver
  - + 1 collectif d'usagers
  - + 1 ensemble de règles sociales évolutives.

### Cap Rural

Cap Rural est le Réseau Rural Régional d'Auvergne-Rhône-Alpes. Il a été mis en œuvre en 1996 par l'établissement public d'enseignement agricole le Valentin (Bourg-lès-Valence) pour l'animation rurale. Cette structure succède au Centre régional de ressources du développement rural (CRDR) et à la Plate-Forme régionale développement rural. Son action implique une veille continue sur les pratiques du développement local, les démarches innovantes, la montée en compétences des acteurs du développement rural, la valorisation des travaux de recherche et les enjeux qui touchent les espaces ruraux et périurbains.

caprural.org





Gérer les communs, c'est apprendre à coconstruire un projet ensemble (comme en réunissant les pièces d'un puzzle).

## Une mise en commun d'élevages et de personnes en Tarentaise



Dans la Tarentaise, des éleveurs gèrent les communs des alpages d'estive.

En 1975, huit paysans de Tarentaise producteurs de Beaufort se regroupent pour créer le GAEC Le Consortage (2), à Aimela-Plagne (Savoie).

Leur objectif est de mettre en commun les troupeaux de bovins et le travail pour se libérer du temps afin de poursuivre d'autres activités professionnelles ou agricoles.

Alors que les exploitations se spécialisent, s'intensifient et s'agrandissent, mais n'arrivent pas à se maintenir notamment à cause de la surproduction laitière, la naissance de ce collectif impulse une autre dynamique.

Les paysans du GAEC font appel à des bergers pour mener les vaches sur les alpages en été et à des fromagers. Ils mettent en place différentes structures juridiques pour gérer les communs du territoire, comme un Groupement foncier agricole (GFA) qui détient les terres du GAEC, un Groupement pastoral avec d'autres GAEC qui gère le « commun » sur les alpages qui appartiennent à la commune.

Les paysans créent une coopérative pour la production de Beaufort et l'affinage, une société d'intérêt collectif pour la vente, une Cuma... Ils mutualisent les embauches de bergers pour mener les bêtes sur les alpages en été et de fromagers, pour augmenter la production et se libérer du temps pour d'autres activités.

Ils décident de règles de production exigeantes pour l'AOP Beaufort, afin de maintenir la qualité et des volumes rémunérateurs, ainsi que de règles de gestion via une banque de travail ou de « corvées » via le groupement pastoral. En effet, le « commun » n'est pas simplement un espace, c'est aussi des ressources, des hommes, des savoirs et des règles, dictées par la nécessité du quotidien, qui soudent l'âme du commun.

Aujourd hui, le groupement pastoral regroupe 400 vaches, contre une centaine à ses débuts. Une dizaine de personnes travaille en tant que bergers et fromagers et les trois associés du GAEC ont une autre activité, souvent en lien avec la montagne ou les stations de ski.

#### Le verger-test Les Cheires, une démarche multi-acteurs



Un verger test pour attirer de nouveaux arboriculteurs.

La vallée de la Veyre est un terroir historique de l'arboriculture en Auvergne. Située à proximité de Clermont-Ferrand, la pression foncière est double. Au fil des départs des arboriculteurs, les terres sont convoitées à la fois par une extension urbaine forte, et par les cultures céréalières intensives.

Conscients des enjeux, les élus et les acteurs locaux souhaitent favoriser l'installation pour préserver et développer

Les communs redonnent du sens au développement local.



l'arboriculture locale. La demande en fruits bio est croissante et motive le développement de l'arboriculture bio. Une difficulté reste de faire coïncider le départ d'un arboriculteur et l'installation d'un porteur de projet, en partie parce que ceux-ci sont peu nombreux.

L'idée émerge alors de mettre en place un verger-test. En 2017, Terre de Liens se porte acquéreur de 6 hectares de vergers, qui accueilleront un espace-test agricole et seront gérés par l'association « llots paysans ».

Le principe d'un espace-test est de permettre à des porteurs de projets de tester le métier d'agriculteur en conditions réelles, d'expérimenter la faisabilité de leur projet et de préparer leur installation future. Grâce à ce dispositif appliqué au verger, l'idée est de se donner les moyens d'attirer de jeunes arboriculteurs (et futurs candidats à l'installation) dans la région ; dans le cas où un verger se libérerait dans le secteur, se mettre en capacité d'être réactif et de pouvoir proposer rapidement un candidat repreneur ; dans le cas où un candidat ne trouverait pas un verger à reprendre, une installation sur des terrains nécessitant de planter des arbres pourrait être envisagé avec une phase de test aux Cheires en attendant que le verger nouvellement planté devienne productif.

### Une valorisation des pratiques vertueuses sur le Bassin Rennais



Depuis plus de 20 ans, Eau du Bassin Rennais sensibilise et accompagne les agriculteurs présents sur les aires d'alimentation de ses captages à réduire leur impact sur la qualité des eaux. Malgré leurs efforts, ces derniers constatent le manque de reconnaissance économique.

En 2012, le syndicat et les services de Rennes Métropole décident alors d'engager une réflexion s'inspirant de l'expérience des villes de Munich et Ausbourg. Le projet « Eau en Saveurs » est mis en place avec comme objectif de valoriser les productions agricoles issues des aires de captage et respectueuses de l'environnement et, dans un premier temps de

distribuer ces produits dans les restaurants collectifs. En 2017, la marque territoire « Terres de Sources » poursuit la dynamique et remplace « Eau en Saveurs ». Il s'agit de promouvoir les produits agricoles, qu'ils soient alimentaires ou non alimentaires (éco-matériaux, énergie), issus d'exploitations du Bassin Rennais s'engageant à faire progresser leur mode de production pour protéger les ressources en eau. Les agriculteurs sont accompagnés vers des pratiques vertueuses et respectent un cahier des charges strict.

A terme, il est envisagé la création d'une centrale d'achat pour améliorer la logistique et la création d'une SCIC pour gérer collectivement la marque « Terres de sources » (commercialisation des produits, labellisation des producteurs et accompagnement dans leur démarche de progrès).

De plus, le projet LabPSE, piloté par Trame, expérimente sur ce même territoire « Terres de Sources », la contractualisation des PSE (paiements pour services environnementaux) entre des agriculteurs dont le système améliore les ressources naturelles et des habitants bénéficiaires des services rendus par les agriculteurs. Cette rémunération par les PSE pourra être complémentaire de la valorisation des produits avec la marque « Terres de Sources » comme l'explique Philippe Desnos, chef de projet LabPSE à Trame.

Ces exemples montrent qu'il est important que les démarches collectives soient articulées aux projets de territoire. L'accompagnement de ces démarches est essentiel et repose sur deux principes : un modèle économique fragile pour lequel il faut favoriser l'expérimentation et le soutien technique et financier, et une nécessité de considérer des projets évolutifs et donc des besoins qui diffèrent dans le temps avec un dialogue vital entre politiques territoriales et projets d'acteurs.

Patrick Grimault

Cap Rural

avec l'appui d'Antoine Carret et Elsa Ebrard
Trame

<sup>(2)</sup> Dans le Valais suisse, on appelle « consortage », littéralement, le fait de partager un sort. Il s'agit plus précisément d'une gestion communautaire du travail et de biens collectifs.